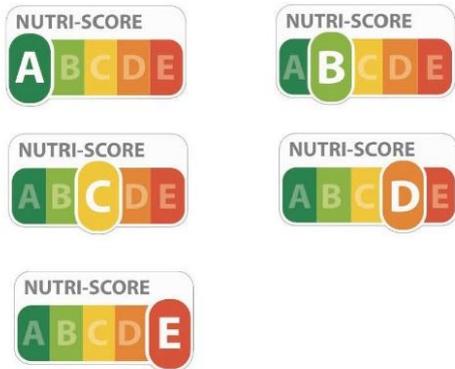


## Nutri-score, c'est parti !

*Actualité scientifique*



Conçu par **Santé Publique France** à la demande de la Direction Générale de la Santé, ce **score** s'appuie sur les travaux de l'équipe du Professeur Serge Herberg et les expertises de l'Anses et du Haut Conseil de Santé Publique. Il reprend les principes d'un logo coloriel classant les produits en 5 catégories à partir d'une adaptation du [score FSA](#).

Le Nutri-Score est basé sur une échelle de 5 couleurs : du vert au rouge et est associé à des lettres allant de A à E afin d'être compris par tous les consommateurs. Il permet donc de donner une information sur la qualité nutritionnelle d'un aliment de manière simplifiée.

Pour être attribué, le score prend en compte pour 100 g de produits, la teneur : ([lien actu FSA](#))

- En nutriments et aliments à favoriser (fibres, protéines, fruits et légumes)
- En nutriments à limiter (énergie, acides gras saturés, sucres et sels)

Le score obtenu permet ainsi de fournir au produit une lettre et une couleur.

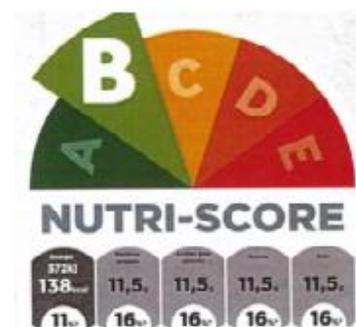
Ce logo concerne tous les aliments transformés (excepté les herbes aromatiques, thés, cafés, levures...) et toutes les boissons hors boissons alcoolisées. De plus, les produits dont la face la plus grande à une surface inférieure à 25 cm<sup>2</sup> sont également exemptés.

La mise en place du logo n'est pas obligatoire mais est possible puisque les industriels peuvent dès à présent utiliser la marque en le notifiant à Santé publique France.

L'utilisation du logo **Nutri-Score a démontré tout son intérêt et son efficacité lors de l'étude comparative menée à la demande du ministère des affaires sociales et de la santé** puisqu'une supériorité d'ensemble est apparue pour le logo Nutri-Score et plus particulièrement lorsqu'on observe le comportement des consommateurs qui achètent les produits les moins chers. ([Lien actu 2](#))

Par ailleurs dans le rapport rendu par le comité de pilotage, **même si le Nutri-score semble avoir prouvé son efficacité, quelques inconvénients ont été mentionnés** : le fait que certains consommateurs désirent une information plus détaillée, l'incertitude quant à sa compatibilité avec le règlement INCO et avec celui des allégations ou encore la confusion possible de la couleur verte avec les produits bio ou de bons goûts. Les experts proposent donc une version du Nutri-score modifiée et complétée par des éléments analytiques ou Nutri-Score +. Ce nouveau graphisme pourrait comporter deux parties : une partie faisant apparaître le score synthétique du produit (couleurs et lettres) sous forme d'un demi-cercle et une seconde partie en bas faisant ressortir la teneur en énergie et en quatre nutriments.

Cette combinaison permettrait, par l'ajout de la partie analytique de satisfaire les exigences de l'article 35 du règlement INCO et permettrait ainsi d'apporter l'information supplémentaire recherchée par certains consommateurs. Ce système amélioré pourrait donc, à son tour, être testé auprès des consommateurs afin d'être utilisé sur les futurs emballages alimentaires.



Source : *Rapport du ministère des affaires sociales et de la santé : Rapport du comité de pilotage de l'évaluation en conditions réelles d'achat*

Source Image : <http://www.alimentation-sante.org> et *Rapport du ministère des affaires sociales et de la santé : Rapport du comité de pilotage de l'évaluation en conditions réelles d'achat*